

COMPTE RENDU

ASIE DU SUD-EST

LIANG Yingming, LIANG Zhiming, ZHOU Nanjing, ZHAO Jing : *Jinxiandai Dongnanya (1511-1992) [L'Asie du Sud-Est moderne et contemporaine (1511-1992)]*, Editions de l'Université de Pékin, Beijing, avril 1994, 541 + X p.

Rédigé par quatre professeurs ou chercheurs de l'Université de Pékin travaillant depuis plusieurs dizaines d'années sur l'histoire de l'Asie du Sud-Est, cet ouvrage bilan de leurs travaux, s'efforce d'opérer une synthèse des acquis des chercheurs chinois et étrangers. L'ouvrage s'organise autour d'une problématique qui est celle de l'interface entre l'Asie du Sud-Est et l'Occident, interface conçue sous l'angle de la pénétration coloniale occidentale, avec toutes ses conséquences économiques, sociales et politiques. Ce livre accorde ainsi une part importante aux luttes menées contre la colonisation occidentale dans le cadre des guerres d'indépendance, ainsi qu'au développement politique et économique des pays de l'Asie du Sud-Est depuis le mouvement d'indépendance, au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Après une « Introduction » où les auteurs, à partir d'un tableau synthétique de leurs recherches personnelles, analysent l'unité et la diversité de la région ainsi que les différentes étapes du développement de l'histoire moderne et contemporaine de l'Asie du Sud-Est, l'ouvrage se compose de 19 chapitres. Ils peuvent être ainsi regroupés :

- Les trois premiers siècles de la présence occidentale (XVI-XVIII^e) forment la matière des 5 premiers chapitres : 1) *Premières activités des colonialistes en Asie du Sud-Est*; 2) *L'Asie du Sud-Est au début de l'invasion des colonialistes occidentaux*; 3) *Etablissement de la colonie hollandaise des Indes Orientales*; 4) *Expansion des forces colonialistes occidentales en Asie du Sud-Est*; 5) *Domination des colonialistes occidentaux et la lutte de résistance menée par les peuples de l'Asie du Sud-Est*;

- La phase de colonisation occidentale proprement dite, liée à la révolution du XIX^e siècle et à ses prolongements au début du XX^e siècle, est présentée entre 4 autres chapitres: 6) *Invasion coloniale anglaise en Birmanie et la fin de la dynastie Konbaung*; 7) *Révolution nationale et démocratique des Philippines de 1896-1902*; 8) *Domination impérialiste et le développement économique des colonies de l'Asie du Sud-Est*; 9) *Naissance et le développement des mouvements d'émancipation nationale des pays de l'Asie du Sud-Est*;

- Les événements liés à la deuxième guerre mondiale et aux mouvements indépendantistes autour des années 1940 sont rapportés en 4 autres chapitres : 10) *Invasion japonaise et la lutte anti-japonaise des peuples de l'Asie du Sud-Est*; 11) *Révolution d'Août et la guerre anti-française des pays de l'Indochine*; 12) *Révolution d'Août de l'Indonésie*; 13) *Naissance des pays indépendants de l'Asie du Sud-Est*;

- La situation contemporaine en relation avec la présence américaine fait l'objet des 5 chapitres suivants : 14) *Unification et la consolidation du pouvoir de la République indonésienne*; 15) *Consolidation de l'indépendance politique et le développement de l'économie nationale des pays de l'Asie du Sud-Est*; 16) *Guerre anti-américaine des peuples du Vietnam, du Laos et du Cambodge*; 17) *Etablissement et le développement de l'ASEAN*; 18) *Les trois pays de l'Indochine depuis le milieu de la décennie 1970, la réforme économique du Laos et du Vietnam*;

Les auteurs ont réservé un dernier chapitre aux Chinois d'outre-mer de l'Asie du Sud-Est, où les diasporas chinoises sont les plus développées. Ce chapitre 19) *Formation et développement de la société des Chinois d'outre mer* brosse l'histoire des sociétés chinoises en Asie du Sud-Est, et s'étend particulièrement sur les changements intervenus parmi ces communautés depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Avec, *in fine*, une « Chronologie de l'Asie du Sud-Est moderne et contemporaine », un « Tableau des noms traduits » et une « Bibliographie », cette histoire moderne et contemporaine de l'Asie du Sud-Est, d'une forme à la fois concise, structurée avec équilibre et clairement présentée, constitue assurément un manuel pour les étudiants de 3e cycle, mais également un ouvrage de référence pour les chercheurs chinois sur l'histoire moderne et contemporaine de l'Asie du Sud-Est.

YANG Baoyun

L'Art de l'Asie du Sud-Est. Paris : Citadelles & Mazenod [adresse : 33 rue de Naples. 75008 PARIS], 1994. In-4°, 635 p.

Attendu du grand public autant que des spécialistes, les éditions Mazenod viennent de publier dans leur célèbre collection, le volume consacré à l'Asie du Sud-Est. L'ampleur de l'ouvrage pourrait créer une appréhension au lecteur, mais il se divise heureusement entre une riche illustration (près d'un millier de documents) et 200 pages de textes, elles-mêmes réparties en huit chapitres aisément consultables, de 25 pages en moyenne : la Protohistoire, par Maud Girard-Geslan (pp. 19-27); la Birmanie, par Donald Stadtner (pp. 41-61); la Thaïlande et le Laos, par Valérie Zalevski (pp. 95-119); l'art Khmer, par Thierry Zéphir (pp.153-199); le Champa, par Albert Le Bonheur (pp. 253-277); le Viêt-nam, par Maud Girard-Geslan (pp. 311-321); l'Indonésie, par Marijke J. Klokke (pp. 335-369); les arts traditionnels - l'architecture, l'orfèvrerie, les textiles - par Maud Girard-Geslan (pp. 421-425). Que l'on nous permette, devant ce panorama, de formuler un double étonnement :

- 1°) D'un point de vue synthétique : sans doute composer un ouvrage consacré à l'art de l'Asie du Sud-Est en tant que tel est-il une gageure, du fait de sa prodigieuse diversité, il n'en reste pas moins que l'on regrette l'absence d'un chapitre qui en aurait au moins esquissé les grandes lignes d'ensemble. Il aurait peut-être été possible de poser le problème d'une Asie du Sud-Est conceptualisant, depuis la proto-histoire, son art à partir des cultes mégalithiques, d'une architecture du végétal, et d'objets cérémoniels en bronze. Pour ce qui est des architectures en bois, on aurait pu évoquer l'oscillation de celle-ci entre les modestes maisons privées « féminines » et les impressionnantes maisons communes des hommes devenues monastères, pagodes, dinhs, mosquées, etc., selon le jeu des influences culturelles. Du côté des architectures

en dur, on aurait également pu évoquer le paradoxe d'un art de la charpenterie passée dont le principe des formes s'est maintenu au fil des siècles malgré une triple interprétation, en pierre, en brique, et enfin en ciment armé. On aurait également pu tenter, dans l'esprit implicite des descriptifs de la page 422 et de l'iconographie de la page 587, une réflexion sur la modulation de ces toitures « cornues » que l'on suit dans l'espace de la Chine du Sud à l'Indonésie, et dans le temps du Dongsonien à nos jours, etc.

- 2°) D'un point de vue analytique : d'abord le déséquilibre entre la partie péninsule qui se taille la part du lion et la partie consacrée à l'archipel qui ne couvre pas le quart de l'ouvrage. Ensuite certaines « rapidités » : sans doute n'est-il pas possible de tout traiter, mais on ne peut manquer de s'étonner de voir tout juste quelques allusions (p. 584) à l'art islamique sous la rubrique consacrée à *L'art indonésien*, alors que l'Indonésie est la plus grande nation à dominante musulmane du monde et que l'islamisation est un phénomène que l'on suit sans solution de continuité depuis le XIII^e siècle! Pour ce qui est du Cambodge, pourquoi s'être limité à *L'art khmer*, de surcroît pour l'essentiel à l'art de la pierre et de la brique. Comment comprendre la quasi-absence des Philippines, de référence aux apports occidentaux, chinois, etc... Plus gravement peut-être relèvera-t-on dans quelques notices un certain « flou » des identifications.

Malgré ces réserves, les qualités iconographiques et l'intérêt de certaines notices graphiques font que l'ouvrage reste intéressant. On ne peut néanmoins s'empêcher de penser que l'occasion qu'il représente a été partiellement manquée. On se doute bien du montant des budgets qui sont derrière de telles entreprises, et l'on sait les difficultés qu'il y a pour la recherche scientifique de trouver de tels créneaux de publication - c'est-à-dire de telles occasions de pouvoir animer dans le concret une équipe de chercheurs, avec l'objectif de produire effectivement quelque chose qui sorte des cercles restreints des séminaires universitaires. Les investissements mis en jeu et l'intérêt du projet valaient certainement mieux. Cela dit, si l'on accepte de considérer l'ouvrage non pas comme un livre sur l'art DE l'Asie du Sud-Est, mais comme une juxtaposition de monographies relatives à quelques aspects de quelques uns des arts que l'on peut repérer dans certains pays de l'Asie du Sud-Est - essentiellement dans les civilisations classiques de péninsule - (et encore que quelques « rubriques-catalogues » soient bien faibles...), on aura certainement plaisir et profit à le lire, ne serait-ce que parce qu'un tel rapprochement d'informations en seul volume reste suggestive. Nous ajouterons cependant *cum grano salis* que nous attendons toujours le livre dont on vient de nous livrer l'iconographie, les fiches et la matière des notes de bas de page.

Jacques NEPOTE

RESEAUX FAMILIAUX

STUART-FOX, Martin et KOOYMAN, Mary : *Historical Dictionary of Laos*, (Collection Asian Historical Dictionaries, vol. 6), The Scarecrow Press, Inc., Metuchen, N.J., & London, 1992. xlix-258 p.

Rédigé par le professeur Martin Stuart-Fox, spécialiste renommé du Laos et enseignant à l'Université de Queensland (Australie), ainsi que par une assistante de recherche en Histoire, ce dictionnaire historique sur le Laos comporte essentiellement deux parties : le dictionnaire proprement dit et une bibliographie sélective sur le Laos, mais les documents introductifs et les annexes et sont tout aussi importants et essentiels :

- L'ouvrage s'ouvre d'une part par une série de 14 cartes historiques, politiques et ethniques, qui résument bien, en particulier, l'évolution des frontières depuis le Royaume du Lane-Xang jusqu'à l'actuelle République Démocratique Populaire Lao; et d'autre part par une chronologie détaillée des principaux événements qu'a connus le Laos, depuis la fin de la Préhistoire jusqu'à l'adoption de la nouvelle constitution en août 1991.

- La partie principale de l'ouvrage (pp. 1-169) est consacrée au dictionnaire. Celui-ci comporte des noms de personnes (rois, hommes politiques, militaires) et des noms de lieux (villes, provinces), mais aussi de thèmes (industrie, armée, partis, bouddhisme, accords), de repères historiques (Coup d'Etat de 1960, Conférence de Genève). On retrouve également des noms lao (baci, phi) et quelques noms français (armée clandestine, garde indigène) avec leur renvoi au mot anglais. C'est donc un panorama assez large de mots très différents, classés par ordre alphabétique. La plupart des entrées, dont on peut estimer le nombre à 500, comporte un certain nombre de références et de renvois. Les auteurs ont mis l'accent sur quelques priorités : d'abord l'histoire contemporaine post-française, ensuite les relations entre le Laos et ses pays voisins (qui font l'objet de plusieurs entrées), et, enfin, les personnalités qui, par leur clan, leur famille, leurs alliances, ont joué un rôle politique dans l'histoire du Laos. Si les institutions sont également décrites, elles sont moins développées, leur rôle ayant d'ailleurs été, de tous temps, mineur dans ce pays.

- La seconde partie est consacrée à une bibliographie sélective et cependant très riche, puisqu'elle comporte 68 pages et est divisée en 7 sections principales : les références générales, l'histoire, la politique et le gouvernement, l'économie, la société, la culture et la presse. Chacune de ces sections est elle-même divisée en plusieurs sous-sections, permettant ainsi de mieux sélectionner les références recherchées.

- Les annexes, au nombre de 22, présentent différentes listes et statistiques : listes des rois du Laos et de ses différents royaumes, des résidents supérieurs français, des premiers ministres, des membres des différents gouvernements, depuis celui du Laos Issara (1945) jusqu'au premier gouvernement de la République (1975), des membres du Comité Central du Parti Populaire Révolutionnaire Lao (1976) et de ceux du Bureau Politique (1986 et 1991). Les statistiques concernent uniquement les populations, en 5 tableaux, de 1921 à 1985.

Plus qu'un simple "dictionnaire", cet ouvrage est donc une véritable encyclopédie riche en informations, non seulement historiques, mais également politiques et économiques. On espère que l'on disposera un jour de cette mine d'informations sous une forme informatisée interactive, permettant d'avoir rapidement accès aux renvois, et d'effectuer les connections et recoupements, entre personnes notamment. Signalons enfin que cet ouvrage est le sixième d'une collection de

dictionnaires historiques consacrés aux pays d'Asie, dont le premier numéro, par Willam J. Duiker, était consacré au Viêt-Nam (1989).

Geoffroi CRUNELLE

CORFIELD, Justin J. [avec la collaboration de Madame ENGLY Piphah] : *The Royal Family of Cambodia*. Rosanna : Khmer Language & Culture Centre, 1993. 135 p., 15 x 21 cm., 2ème édition, revue et illustrée. [Adresse : Boîte Postale 77, Rosanna, Victoria 3084, Australie]

Jeune et prometteur chercheur britannique, Justin Corfield vient de donner, avec la collaboration de Madame Engly Piphah¹, une deuxième édition, corrigée et augmentée, de son travail sur la Famille Royale cambodgienne. Le titre rend bien compte de l'objet de l'ouvrage : il est de présenter, selon les règles qui président au projet de Burke's *Royal Families of the World*, la "Famille" issue du roi Ang Eng (1779-1796) puisque c'est à ce souverain que remontent les réseaux généalogiques de la famille royale. Comme le projet de Corfield consiste en fait à développer la filiation biologique d'un personnage, il ne se limite pas aux princes et princesses qui constituent la Maison Royale (définition juridique restrictive fondée sur un système de rang patrilinéaire précis et limité), mais prend également en compte les descendants qui ne relèvent plus de la Maison Royale car ne possédant plus de rang ou descendant de princesses et de leurs alliances avec des gens du commun. On jugera de l'importance du travail qui recense près de 2.000 identités - souvent accompagnés de quelques indications biographiques -, pour moitié des membres de la Maison Royale et pour moitié des gens n'en relevant pas.

Comme l'ouvrage s'efforce d'apporter des informations notables sur ces descendants non princiers et sur les réseaux parentaux alliés, on peut se surcroît suivre, souvent sur plusieurs générations (avec parfois l'appareil de tableaux généalogiques), une trentaine de familles notables, alliées directement ou indirectement à la Maison Royale, tels les Buncchan, Buor, Chamroeun, Chine, Chum, Douc, Eap, Ek, Eng, Engly, Hem, Huy, Lean, Lopez, Men, Monteiro, Nay, Nuon, Ong, Ouk, Oum, Pak, Poc, Rath, Saloth, Som, Son, Tan, Tep, Thiounn, etc. Toute personne travaillant sur l'histoire du Cambodge prendra d'elle-même la mesure de ces relevés généalogiques. Même si ce document de travail relève canoniquement parlant du domaine des sciences auxiliaires de l'Histoire, nous n'hésitons pas à le recevoir comme l'un des plus intéressants parmi ceux consacrés au Cambodge des XIXème et XXème siècles depuis des dizaines d'années, en particulier depuis que des fièvres partisans ont réduit la lecture de l'histoire moderne et contemporaine du Cambodge à des commentaires sur le bien fondé des coups d'Etat, où la dissection plate des appareils politiques marxistes. L'exposé des chaînages généalogiques que présente Corfield démonte *de facto* le caractère sommaire de tels approches.

On regrettera évidemment les "limites" de son information - déjà considérable - mais nous savons trop, et pour avoir étudié le système de parenté cambodgien, et pour conduire une étude

¹ Madame Engly Piphah descend de la branche de du prince P.A.M. *Norodom* Hassakan (1858-1888), par la princesse N.A.M. Bophaphuong, qui de son mari Sun Sovann conçoit une fille Van Bophan, qui épouse Engly Honglay (1916-1970).

parallèle à celle de Corfield, et pour travailler régulièrement sur les réseaux de pouvoir au Cambodge à quel point il est difficile en contexte khmer d'établir une généalogie du fait des changements de nom, des croisements d'idéologie lignagère entre réseaux dynastiques, toile de fond matrilineaire, et rémanence des modèles parentaux chinois, etc. sans compter la tendance à l'abrasion généalogique d'une société qui réinterprète et réduit souvent synchroniquement des relations familiales diachroniques, sur le mode : "c'est un cousin du côté de ma mère" au détriment de la précision généalogique objective qui devrait être sur le mode : "c'est le troisième enfant du deuxième mariage de l'oncle qui lors d'un premier mariage avait épousé une petite fille (qui était d'ailleurs une lointaine nièce adoptée...) de la grand-mère maternelle directe de ma mère".

Certainement, pour être apprécié à sa juste valeur un tel ouvrage nécessite-il un minimum de connaissance sur le dossier cambodgien, mais nous ne doutons pas qu'il constituera un ouvrage de référence pour ceux qui s'interrogent sur la réalité de l'histoire cambodgienne.

Jacques NEPOTE

TRINH VAN THAO, *Vietnam, du confucianisme au communisme*. Paris, L'Harmattan, 1990. 346 p. [Adresse : 5-7, rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 Paris]

L'ouvrage de Trinh Van Thao répond à l'une des questions soulevées par la formation du Viêt-Nam contemporain : comment une catégorie sociale dont la légitimité se fonde sur l'adhésion à l'ordre confucéen, celle des lettrés, a-t-elle pu, au bout de quatre vingt ans de colonisation, basculer du côté du marxisme et prendre ainsi le risque de sa propre élimination ? L'originalité du travail de Trinh Van Thao est de proposer une réponse en termes d'analyse des mentalités : examinant successivement les itinéraires de trois générations de lettrés, celle de 1862, de 1907 et de 1925, il met en évidence les ruptures successives des intellectuels avec le pouvoir, mandarin d'abord, colonial ensuite, qui, en moins de trois générations, les mènera à la guerre révolutionnaire.

Une fois identifiées les variables sociologiques des milieux lettrés, et notamment leur ancrage territorial (ch. II), les trois groupes sont successivement étudiés. Si la colonisation n'est que le révélateur de la décadence des lettrés qui ont perdu - malgré les réformes des empereurs Nguyễn - leur fonction critique (les Trinh ayant commencé à vendre une partie des charges mandarinales au XVIIIème s.), elle accentue le clivage entre les lettrés de la Cour et ceux qui sont extérieurs aux cercles directs de pouvoir (ch. III), ce qui aboutit, quatre ans après le début de l'intervention française, à une première crise de conscience, celle de la génération de 1862, qui s'interroge sur le bien fondé de la référence confucéenne dans le système politique. Après un demi-siècle de présence coloniale, cette crise débouche sur une tentative de compromis avec l'occidentalisation, celle de la génération de 1907, qui joue la modernité (ch. IV) - mais d'inspiration chinoise - allant, pour certains, jusqu'à l'adhésion au marxisme, point « limite de l'ouverture confucéenne » (p. 209). Le compromis ayant échoué, deux décennies plus tard, la génération de 1925 passe à l'affrontement (ch. V) ; au foisonnement des partis révolutionnaires répond le renouvellement des idéologies traditionnelles (bouddhisme, confucianisme, sectes sudistes) ; sur ces effervescences, la « fusion nationaliste » amène à réinterpréter le marxisme comme le moyen de « renouer avec la

tradition politique [...] en instituant les rapports *obliques* entre le Prince (ou ce qui en tient désormais lieu) et l'intellectuel » (le lettré se trouve à la fois socialement inférieur au Prince, et supérieur dans l'échelle du savoir, cf. p. 21-22). De fait, si le marxisme l'emporte, c'est que le communisme vietnamien s'insère dans «la mythologie du Mandat», devenant l'instrument de la volonté céleste de préserver l'ordre cosmique - contre l'Occident -, et que le Parti récupère ainsi à son profit la fonction traditionnelle du lettré (cf. p. 311) ; le communisme vietnamien paraît donc, à cette lecture, fort éloigné de la dictature du prolétariat (ce que confirme, par exemple, le fait qu'en 1990 [F.E.E.R., *Asia 1991 Yearbook*, p. 235] 8% seulement des membres du Parti Communiste Vietnamien soient «issus de la classe prolétarienne »).

Outre la masse d'informations qu'il délivre, l'intérêt de ce travail est de ne pas se contenter de décrire la superstructure idéologique des milieux de pouvoir, mais également de s'intéresser à leur base familiale. Sont ainsi présentées les 222 courtes biographies des lettrés (p. 22-57), où l'on retrouve notamment Le Duc Tho (p. 53), que viennent compléter trois généalogies des classes dirigeantes du Sud (p. 116-125, celles des Ngô Đình [Diệm], du groupe lettré moderniste Liên Thành et de Pétrus Truong Vinh Ký) et deux généalogies du Nord Viêt-Nam (la trajectoire Càn Vương - P.C.V., la généalogie des Hồ-Bà, p. 127-130) ; pourvu d'un index et d'une abondante bibliographie, l'ouvrage constitue l'une des premières voies d'approche de la sociologie politique du Viêt-Nam contemporain.

M-S de VIENNE

ATLAS DU VIETNAM

BAN CHIỐ ĐẠO TỔNG ĐIỀU TRA DÂN SỐ TRUNG ƯƠNG (CENTRAL CENSUS STEERING COMMITTEE), *Tập bản đồ dân số Việt Nam (Atlas Vietnam population)* [Atlas démographique du Viêt-Nam]. Hanoi 1991. 111 p. In 8°.

Bilingue vietnamien-anglais, ce petit atlas présente de manière graphique les principaux résultats du recensement du 1er avril 1989 ; les 20 premières pages sont consacrées aux données nationales, les suivantes aux statistiques régionales, soit deux pages par province. 10 cartes générales visent à décrire l'ensemble vietnamien : après les préliminaires d'usage (carte politique, relief et communication), sont établies 7 cartes de synthèse relatives aux densités démographique (par province, par points proportionnels, par régions économiques), à la population urbaine, au taux de migration inter-provincial, à l'alphabétisation et à l'emploi ; à ces cartes s'ajoutent dix diagrammes (pyramide des âges, structure familiale, population active, éducation et répartition ethnique). La description des provinces s'opère à travers deux cartes (densité démographique et niveau d'alphabétisation pour la population âgée de 10 ans et plus) et quatre diagrammes (pyramide des âges, urbanisation, scolarisation par sexe, et population active).

Malgré l'intérêt évident de cet ouvrage, l'on regrette le caractère lacunaire de ses légendes et l'absence de texte explicatif. Aucune lecture géopolitique d'ensemble n'est donnée de l'espace vietnamien, ce qui fait que l'opposition entre les *kinh* (vietnamiens stricto-sensu) des basses plaines et les ethnies des collines n'est même pas évoquée : non seulement la diversité ethnique du Viêt-Nam est banalisée, mais la présentation de la structure ethnique du Viêt-Nam (des plus succincte pour un atlas de la « population », cf. p.14) sous-estime, ce qui est fréquemment le cas

dans les sources vietnamiennes, les groupes minoritaires ; la population khmère est ainsi évaluée à 1,38% de la population, soit 0,9 million en 1989. De surcroît les mouvements de population sont à peine évoqués ; comment, par exemple, a été calculé le taux net de migration inter-provincial (carte 9, p. 15), qui semble faire apparaître la fluidité de la population du Sud et la migration des populations des hauts plateaux vers les provinces mitoyennes, à moins qu'il ne s'agisse du mouvement inverse ?

M-S de VIENNE

VŨ TỰ LẬP & Christian TAILLARD, *Atlas du Viêt-Nam, Atlas Viêt Nam, An Atlas of Vietnam*. Paris, Reclus - La Documentation Française, 1994. 421 p. In 4°. (Version complémentaire *Atlas interactif RECLUS du Viêt-Nam*, sous disquettes compatibles PC avec carte VGA et Windows). [Correspondance : La Documentation Française, 29-31 quai Voltaire, 75344 Paris cedex 07]

Cet important ouvrage trilingue français-vietnamien-anglais, fruit d'une collaboration entre le Professeur VŨ TỰ LẬP, ancien directeur du Centre de géographie socio-économique du Centre national des sciences sociales et humaines du Viêt-Nam et Christian Taillard, directeur de recherches au C.N.R.S., cartographie les données statistiques disponibles sur l'économie vietnamienne (en grande majorité à l'année 1989). Après une présentation du Viêt-Nam dans son contexte régional (I), l'Atlas s'organise en trois grands thèmes, la population (II, où sont reprises les données de l'atlas démographique présenté ci-dessus), la production (agricole, III et IV, industrielle, V), les services (communication, VI, échanges, VII et organisation sociale, VIII) ; une première modélisation du fonctionnement de l'espace vietnamien (IX) conclut l'étude.

L'ouvrage se fonde sur deux supports techniques, la cartographie assistée par ordinateur (dessins directement tracés à l'écran) pour les cartes historiques, la cartographie automatique (sur la base d'un logiciel préétabli) pour les cartes présentant une lecture à l'année (1989, le plus souvent) ; les cartes sectorielles sont généralement accompagnées d'un diagramme triangulaire permettant de juger de la dispersion statistique des données ; des cartes de synthèse établissant une classification provinciale clôturent chaque chapitre. L'analyse des variations économiques reste toutefois de temps court, limitée à dix ans (1979-89) pour les indicateurs élémentaires que sont la population (flux migratoires², p. 61, structure ethnique, cf., par exemple, la population chinoise p. 111) et les productions agricoles par habitant, à 8 ans pour ce qui traite du niveau de développement social (santé et éducation) ; quant au commerce extérieur, son évolution n'est présentée que sur 2 ans (1987-89).

Ce ne sont donc pas ces quelques éléments de lecture historique qui constituent l'apport majeur de cet atlas, mais bien l'analyse détaillée des statistiques provinciales. Sur la base de l'actuelle carte administrative (fruit de deux redécoupages territoriaux, cf. p. 45-47), il devient en effet possible non seulement de prendre la mesure de la diversité socio-économique des éléments constitutifs de l'ensemble vietnamien, mais de tenter l'élaboration d'une typologie provinciale

² En montrant que c'est dans les hauts plateaux du Centre que l'accroissement démographique a été maximum sur 1979-89, l'ouvrage confirme de facto que la cartographie des migrations inter-provinciales mentionnée dans l'atlas de 1991 présenté ci-dessus porte bien sur les zones de départ et non sur les zones d'arrivée.

dont l'aboutissement serait la mise en évidence d'une spécificité des modèles régionaux (cf. p. 387-392). Il reste à en saisir la dynamique globale, ce que propose une cartographie des réseaux et des noeuds (qui reprend, en la développant, la méthodologie utilisée par C. Taillard dans son précédent travail sur le Laos³). Si la mise en corrélation des structures socio-économiques des provinces (p. 91) avec celles des autres pays du sud-est asiatique présente une intéressante piste de recherche, il est regrettable que les données retenues pour la construction du diagramme ne soient pas davantage explicitées.

Les critères de choix du mode d'évaluation de la production globale exprimée en valeur se sont pas non plus précisés : d'une manière générale, l'ouvrage se réfère au produit social global (P.S.G., cf. p. 67), qui propose une évaluation par excès de la production, et non à l'agrégat le plus utilisé par les organismes multilatéraux qui traitent du Viêt-Nam (Banque Mondiale, F.M.I. etc...), le produit matériel net (P.M.N.), qui présente une évaluation par défaut de la production. De plus, la source retenue pour évaluer le revenu par capita en \$ du Viêt-Nam en 1989 n'est pas mentionnée, ce qui n'est pas secondaire, car, selon les sources [externes à l'ouvrage], et le taux de change dong / \$ qu'elles adoptent, l'évaluation du P.N.B. vietnamien peut varier du simple au double. Ces réserves faites, cet atlas n'en constitue pas moins un ouvrage de référence indispensable à tout lecteur intéressé par le Viêt-Nam contemporain et les méthodologies de la géographie économique.

M-S de VIENNE

ECONOMIE MODERNE D'INDOCHINE

Michel PITRON & Christophe ECK, *Investir en Indochine*. Paris, GLN Joly Editions, 1993. 446 p. (préface de Pierre BEZARD, Président de la Chambre commerciale financière et économique à la Cour de Cassation). [Correspondance : 1, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris]

M. PITRON et C. ECK, avocats à la Cour de Paris (Cabinet Gide, Loyrette et Nouel) présentent le premier ouvrage de langue française consacré au droit des investissements étrangers dans les trois états indochinois, présentés par ordre de poids économique décroissant. Près de la moitié du texte concerne le Viêt-Nam (p. 5-174), le Cambodge (p. 175-224) et le Laos (p. 225-301) bénéficiant d'un quart des pages ; pour chacun des pays, la description du cadre juridique est assortie d'une liste des principales questions que peuvent se poser les investisseurs étrangers. En annexe sont présentés les sommaires des principaux textes de lois (p. 305-382), suivis de ceux des contrats et statuts types pour les sociétés mixtes ; un index complète l'ouvrage. D'utilisation particulièrement facile, *Investir en Indochine* constitue un ouvrage de référence pour les juristes, les économistes et les hommes d'affaires.

Dans leurs grandes lignes, les codes des investissements indochinois s'inspirent de la législation de la R.P. de Chine ; le plus approfondi est le plus « ancien » d'entre eux, c'est à dire le code vietnamien, promulgué en décembre 1987. Le processus d'ouverture du Viêt-Nam a consisté, sur le plan réglementaire, à partir d'une pratique expérimentale des affaires pour en dégager un cadre juridique général sans véritablement développer de jurisprudence. Toutefois, comme le montre la lecture des questions-réponses, catéchisme de base de l'investisseur, la

³ Laos, *stratégie d'un état tampon*, Montpellier, Reclus, 1989, 200 p..

notion même de droit « des affaires » continue à rester étrangère à la tradition juridique vietnamienne, pour laquelle le droit restait essentiellement un code pénal, inspiré du code chinois des Qing : « en principe le C.E.C.I. (Comité d'Etat à la Coopération et aux Investissements, S.C.C.I. dans les documents en langue anglaise) rend sa décision ... dans les trois mois de la réception du dossier..., dans la pratique ce délai est allongé (p. 118) » ; « les sociétés... peuvent établir leur comptabilité en fonction des règles en vigueur au Viêt-Nam qui sont pour l'instant imprécises en l'absence d'un plan comptable » (p. 135), ce qui n'est pas sans conséquences, le calcul du bénéfice imposable, par exemple, pouvant ainsi être sujet à négociation. La volonté des autorités de Hanoi de récupérer les instruments économiques du modèle sudiste d'avant 1975, dont témoigne le fait que la « République Socialiste du Viêt-Nam est adhérente, *en tant que successeur* de la République du Sud Viêt-Nam, à la convention d'Union pour la propriété industrielle [...] de Paris, à la Convention de Stockholm etc... » (p. 164), reste soumise à des objectifs politiques.

Le code vietnamien des investissements est l'inspirateur direct du code laotien, qui s'en distingue toutefois sur deux points : 1°) le Laos a déjà adopté un plan comptable général (p. 293), dont le caractère « général » semble toutefois factice puisque l'investisseur peut se référer à d'autres normes comptables sous réserve d'en justifier l'usage auprès du Comité de Gestion des Investissements Etrangers (C.G.I.E.), et 2°), contrairement au Viêt-Nam, il exonère de la taxe sur le chiffre d'affaires ses activités traditionnelles, l'exploitation du bois et l'agriculture, et trois activités de service moderne, liées à sa position de plaque-tournante - enclavée - des échanges nord-indochinois, les transports internationaux, la finance et les « professions libérales » (p. 260).

Comparé aux deux codes précédents, le code des investissements du Cambodge semble difficilement applicable. Si l'Etat du Cambodge « s'engage à créer un cadre favorable » aux investissements étrangers (p. 214), sa bonne volonté paraît en partie compromise par le fait que, si un projet ne démarre pas dans les 3 mois qui suivent l'obtention de la licence d'exploitation, l'administration conserve une caution égale à 5% du montant du projet (p. 215). Quant au seul domaine, en dehors du pétrole et de l'hôtellerie, où il y ait véritablement un investissement étranger (investissements en grande majorité d'origine chinoise ou sino-khmère), à savoir les privatisations des entreprises d'Etat, il n'est même pas couvert par le code des investissements étrangers (p. 232)...

Malgré la mise en place d'un semblant de cadre réglementaire en Indochine, il demeure toutefois deux freins juridiques majeurs au développement des sociétés mixtes, qui renvoient à la spécificité des modèles socioculturels locaux : 1°) comme il n'existe pas encore de code foncier (cf. p. 109-113, 216, 286) et que le concept même de propriété des terrains est discutable, l'évaluation des apports de la partie locale, le plus souvent en biens immobiliers, demeure aléatoire, ce qui est une porte ouverte à l'exploitation des étrangers, et 2°), eu égard au fait que la prise de décision s'opère traditionnellement sur une base consensuelle, une minorité suffit le plus souvent à bloquer la prise de décision lors des conseils d'administration (cf. p.133, 218, 290), ce qui fait que le contrôle de l'investisseur étranger - même majoritaire - n'est en aucun cas assuré. Les investisseurs étrangers sont donc d'autant plus vulnérables en Indochine que le recours aux tribunaux est perçu comme un échec de la partie occidentale, et que l'appareil juridique reste à construire.

M-S de VIENNE

Southeast Asian Studies, 1993. 306 p. [Correspondance : Heng Mui Keng Terrace, Pasir Panjang, Singapore 0511]

Cet ouvrage collectif rassemble les contributions de 13 chercheurs européens, australiens, sud-est asiatiques et américains qui font le point sur le passage du Viêt-Nam à l'économie de marché au moment où l'avancée des réformes semble devenue irréversible. Présentant un tableau nuancé de l'évolution récente de l'économie vietnamienne, il manque toutefois d'une problématique globale, qui aurait évité certaines redites et qui pourrait être celle-ci : pour achever sa conversion à l'économie de marché, le Viêt-Nam dispose-t-il d'une marge de manoeuvre lui permettant de déterminer les orientations futures de son développement, et quels peuvent être ses choix ?

Mya Than et Joseph Tan rappellent d'abord (ch. 1) que, devant la médiocrité de ses performances économiques, le Viêt-Nam n'a pas eu d'autre choix que de « s'ouvrir » ; l'hyperinflation, due au déclin de la production vivrière, a constitué l'élément décisif conduisant aux réformes de 1986. Si, début 1993, le marché est effectivement libéralisé, l'Etat conserve une large part de la propriété des moyens de production agricoles ou industriels⁴ et demeure donc un acteur économique majeur. Globalement (cf. Dan Ton That, ch. 2), le succès de la politique volontariste menée par les autorités centrales, qui nécessite un large consensus et un environnement économique favorable, dépendra de l'évolution des relations entre le marché et l'Etat. Quant au passage d'une libéralisation économique à une quelconque « démocratie », il est pour l'instant inenvisageable ; à terme, les rapports du parti avec la bourgeoisie d'affaires peuvent devenir difficiles. La marge de manoeuvre des autorités vietnamiennes s'avère donc limitée sur le plan politique.

L'éventail des choix est à peine plus large sur le plan économique. Sur le plan intérieur, si les ressources humaines du Viêt-Nam peuvent constituer un atout (Geoffrey B. Hainsworth, ch. 7 ; l'on regrettera à ce propos qu'il n'ait pas réalisé que les Khmer Krom s'appellent en vietnamien *kho-me krôm*, cf. p. 162), la situation démographique du pays n'en demeure pas moins préoccupante. Pour augmenter le niveau de vie de la population, le gouvernement peut certes continuer à attirer les investissements, étrangers et nationaux (poursuite des privatisations, cf. Jürgen Reinhardt, ch. 4) en développant la politique monétaire amorcée en 1989 (diminution des taux d'intérêt, dérégulation du marché de l'or, cf. Tetsuaburo Kimura, ch. 3). Mais, dans l'agriculture, l'effet - immédiatement positif - des réformes est déjà passé ; le seul secteur où le gouvernement dispose encore d'une latitude d'intervention est celui des fermes d'Etat, prébendes des militaires vétérans à la compétence discutable (Lê Thanh Nghiep, ch. 6). Quant aux entreprises d'Etat du secteur industriel, victimes de la libéralisation des prix et enfermées dans une gestion archaïque (Adam Mc Carthy, ch. 5), elles demeurent dans une position d'autant plus difficile que l'environnement réglementaire vietnamien manque de cohérence. Sur le plan extérieur, la politique protectionniste du gouvernement a généré des effets pervers (contrebande, corruption) sans pour autant permettre de développer suffisamment les échanges, dont le volume reste encore faible (Mya Than, ch. 8), ce qui fragilise la position du Viêt-Nam face à

⁴ Le Viêt-Nam a franchi un nouveau pas dans la décollectivisation en 1993 en votant une loi agraire qui rend les terres cultivées par les paysans librement cessibles, transmissibles par héritage et hypothécables (cf. *Vietnam Scoop* n°2 1994, p. 17).

l'A.S.E.A.N.⁵, à laquelle il souhaite adhérer (Myo Thant et Richard Vokes, ch. 9). Qui plus est, d'une manière générale, le développement des liens avec les pays voisins pourrait livrer le Viêt-Nam à un capitalisme sauvage, et, pour Frank Huynh et Heike Stengel (ch. 10), ce sont les ressources naturelles qui sont les plus menacées par une croissance trop rapide.

S'il apparaît ainsi que les options dont pourraient disposer les autorités vietnamiennes en matière économique se réduisent (il leur reste à poursuivre la réforme des entreprises d'Etat tout en parachevant la mise en place du cadre réglementaire), il n'en ressort pas moins que l'impossibilité d'accéder aux aides multilatérales a constitué, pour le Viêt-Nam, un remarquable stimulus en l'obligeant dès la fin des années 1980 à attirer les investissements étrangers privés (Nguyễn Van Lam, ch. 11). Ce qui - par l'absurde - pourrait prouver l'inanité de l'aide économique dans la phase d'initialisation d'un processus de croissance.

M-S de VIENNE

⁵ Créée en 1967, l'A.S.E.A.N. (sigle français, A.N.A.S.E.) rassemble en 1994 six pays, Thaïlande, Malaysia, Singapour, Indonésie, Philippines et Brunei.